



## *Quelle est la différence entre X et Y ?...*

### L'implicite dans les devinettes ludiques

Inès Sfar<sup>1</sup>

Recibido: 15/05/2019 / Aceptado: 01/06/2019

**Résumé.** En postulant que les devinettes ludiques sont des formes discursives régulières dont l'analyse structurale est susceptible de révéler des propriétés linguistiques (syntaxiques, lexicales et sémantiques), en plus des caractéristiques figurale, symbolique et ethnolinguistique, on proposera une analyse pluri-dimensionnelle de ce genre discursif particulier afin de comprendre et de présenter les mécanismes sous-jacents à sa construction.

**Mots clés :** devinette ludique; opposition; flou; implicite; stéréotypes.

### [es] ¿Qué diferencia hay entre X e Y? ... Lo implícito en las adivinanzas lúdicas

**Resumen.** Partiendo del postulado de que las adivinanzas lúdicas son formas discursivas regulares cuyo análisis estructural es susceptible de revelar propiedades lingüísticas (sintácticas, léxicas y semánticas), además de las características figurativa, simbólica y etnolingüística, propondremos un análisis pluridimensional de este género discursivo particular con objeto de entender y presentar los mecanismos subyacentes a su construcción.

**Palabras clave:** adivinanza lúdica; oposición; vaguedad; implícito; estereotipos.

### [en] *What is the difference between X and Y? ... The implicit in riddles*

**Abstract.** By postulating that riddles are regular discursive forms, whose structural analysis is likely to reveal linguistics properties (syntactic, lexical and semantic), as well as figural, symbolic and ethnolinguistic characteristics, we propose a pluri-dimensional analysis for this particular discursive genre, in order to understand, and to present the underlying mechanism of its construction.

**Keywords:** riddle; opposition; ambiguity; implicit; stereotypes.

**Sommaire.** 1. Introduction. 2. La devinette entre ludisme et dialogisme. 2.1. La devinette : narration ? définition ? dialogue ? 2.2. Le contenu descriptif de la devinette. 2.3. Les marqueurs de la devinette: paradoxe ? ou opposition ? 3. Analyse formelle de la devinette. 3.1. Structure formelle et syntaxique. 3.2. Des indices sémantiques. 3.2.1. Indétermination et non-dit. 3.2.2. Comparaison et métaphore. 3.2.3. Flou, paradoxe et incongruité. 4. Vers une typologie des devinettes. 4.1. Les devinettes à implication contredite. 4.2. Les devinettes à implication inversée. 4.3. Les devinettes à implication déviée. 5. Conclusion.

**Cómo citar:** Sfar, I. (2019). « *Quelle est la différence entre X et Y ?...* L'implicite dans les devinettes ludiques ». *Thélème. Revista Complutense de Estudios Franceses*. Vol. 34, Núm. 1: 125-137.

<sup>1</sup> Sorbonne Université  
sfar.ines@gmail.com

## 1. Introduction

Au-delà de son caractère populaire, folklorique, amusant, facétieux et divertissant, la devinette représente un genre caractérisé par des procédés spécifiques qui reproduisent des mécanismes syntaxiques comme l'interrogation, la négation, l'adjonction, la disjonction, etc., sémantiques comme l'indétermination, la polysémie, la synonymie, l'antonymie, l'équivalence, l'analogie, la proportion, l'accentuation, etc., pragmatiques comme l'implicite, les sous-entendus, le non-dit, etc., rhétoriques, comme le calembour, la contrepèterie, l'antithèse, le paradoxe, l'oxymore, etc. Tous ces procédés font de la devinette un genre fortement structuré et codé dont l'analyse offre de multiples possibilités. On écartera de cette étude les figures rhétoriques, aussi riches et actives soient-elles au sein de ces devinettes, pour porter notre intérêt plus particulièrement à l'interaction entre les opérations syntaxiques, sémantiques et pragmatiques dans la construction de la devinette, son énonciation et son interprétation, l'objectif étant de révéler le jeu mis en œuvre entre le dire explicite et le dire implicite, qu'il soit de nature linguistique ou pragmatique, d'en décrire les aspects, les outils et les effets. Pour ce faire, on se basera sur un corpus de devinettes, défini structurellement par le schéma interrogatif « Quelle est la différence entre X et Y?... ». Des concepts comme « flou », « non-dit », « implicite », « univers de croyance », etc. permettront de comprendre et d'analyser les mécanismes sous-jacents à la construction de la devinette ludique, mise à part sa portée ethnographique<sup>2</sup>.

On délimitera tout d'abord les contours de ce genre discursif qu'est la devinette ludique ; puis, à partir d'une analyse formelle, on dégagera ses propriétés syntaxiques et sémantiques afin d'aboutir à une typologie de ces formes.

## 2. La devinette entre ludisme et dialogisme

La première question qui se pose lorsqu'on aborde la devinette est bel et bien la relation qu'elle entretient avec l'énigme : est-ce la devinette qui appelle l'énigme ou l'inverse ? Quelle distinction peut-on apporter entre ces deux formes si proches et si distinctes à la fois ?

La réponse est fournie par la plupart des références dictionnairiques, encyclopédiques ou académiques disponibles et fait l'objet d'un consensus : la devinette est une forme ludique de l'énigme<sup>3</sup>.

Cependant, la révision de cette formule simpliste présuppose la résolution de trois types de difficultés relatives au genre, à la forme et aux indices de ce discours de type particulier.

<sup>2</sup> C'est la raison pour laquelle on a choisi un corpus écrit et non pas oral. Il s'agit d'un relevé à partir de recueils de devinettes, en version papier ou en ligne (cf. bibliographie).

<sup>3</sup> Eluard, cité dans J.-M. Adam (2002 : 86), qualifie la devinette de « puérile », attribut qui a été repris dans le même texte par (Charles, 1981 : 29) qui oppose la devinette « puérile » à l'énigme « savante ». On retrouve cette même idée dans la définition de Moncelet, dans son dictionnaire *Les mots du comique et de l'humour* (2006 : 198), qui présente la devinette comme « une forme ludique de l'énigme qui brille par sa brièveté ».

## 2.1. La devinette: narration? définition? dialogue?

Dans un article consacré au discours de la magie (1973 : 44), T. Todorov présente la devinette plus comme « une définition non conventionnelle » et non comme un récit (même si la question prend parfois la forme d'une phrase narrative). Selon lui, la question de la devinette désigne un « existant » (qu'il soit nominal ou adjectival) et que la réponse de la devinette a cette particularité de retenir les éléments fixes et non transitoires de la définition.

Le deuxième argument qu'on peut avancer est celui de la fonction métalinguistique qui est partagée à la fois par la devinette et la définition. Si la définition, comme activité métalangagière, nécessite du locuteur qu'il mobilise et explicite un certain savoir sur la langue, la devinette se présente comme « une activité définitionnelle qui inverse la relation au savoir de l'interlocuteur et introduit un enjeu : la découverte » (cf. Salazar Orvig, 1994 : 77).

S'ajoute à ceci un dernier élément : la perspicacité de l'interlocuteur ou du devineur puisque selon les termes d'E.-Z. Massicotte (1920 : 316), la devinette consiste en « une définition ou description d'une chose ou de ses qualités mais en termes ambigus qui font appel à la perspicacité du devineur ».

Cette fonction métalangagière est corroborée par une autre particularité de la devinette, celle d'être un dialogue, deux répliques qui s'enchaînent, énoncées par deux ou plusieurs interlocuteurs. D'ailleurs Todorov (1978 : 227) en fait le premier trait constitutif de la devinette comme discours particulier. Il y ajoute une deuxième caractéristique, qui permet de situer la devinette au sein d'autres genres dialogiques, celle de la synonymie entre les deux parties de la devinette, qui ont un référent commun : « il s'agit d'une synonymie un peu particulière, il est vrai, puisque non seulement elle n'est pas institutionnalisée dans la langue, mais encore les deux répliques n'appartiennent pas au même type d'unités linguistiques : le plus souvent, à une phrase de la première réplique répond un mot isolé de la seconde » (*idem*). Il suffit, selon lui, de ramasser les deux répliques en une seule phrase affirmative pour obtenir une définition avec un prédicat (la première phrase) et un sujet (la deuxième phrase). D'où la formule suivante : la devinette est « une définition dialoguée » (1978 : 228). Et comme forme canonique, il postule l'exemple suivant : « quel est le nom de cette chose (de cet être) qui... ? ». Ce schème représente selon lui les trois traits caractéristiques de la devinette qui sont le dialogue, la synonymie non institutionnelle et l'opposition des répliques en phrase-mot.

Néanmoins, reconnaître cette seule forme dialogique comme la plus typique serait de notre point de vue réducteur, étant donné que le corpus de devinettes recèle d'une multitude de formes et de schèmes structurels.

## 2.2. Le contenu descriptif de la devinette

L'observation de différentes variantes de devinettes nous permet de constater que le contenu de la devinette est essentiellement descriptif, quelle qu'en soit la forme :

- une description interrogative comme dans :

(1) *Qu'est-ce qui est gros comme une église et qui n'est pas l'église ? —  
L'ombre de l'église*<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> Les exemples 1 et 3 sont empruntés à Massicotte E.-Z., « Formulettes, Rimettes et Devinettes du Canada », *The Journal of American Folklore* (1920 : 318).

- (2) *Qui peut passer en face du soleil sans faire ombre ? — Le vent*<sup>5</sup>.  
 (3) *Quelle est la différence entre un cheval et un oignon ? — Le cheval tire ; l'oignon pousse.*

Cette forme, dite canonique de la devinette, repose sur un jeu explicite de question / réponse entre deux interlocuteurs, qui diffère en fonction de la situation d'énonciation. Si la devinette est ludique, la question énoncée peut porter sur un objet (animé ou inanimé), un humain, animal ou toute autre entité (abstraite ou concrète), etc.<sup>6</sup> et on n'attend pas de la deuxième réplique d'être une réponse logique à la question posée. Moins la réponse est vraisemblable, plus la devinette est réussie. À l'inverse, si la devinette est savante ou sérieuse, elle assurera une fonction métalinguistique et on pourra établir une relation logique entre les deux énoncés, quels qu'en soient le sens ou la portée.

- une description déclarative qui assure le lien entre la définition et le mot à deviner. L'énoncé peut être aussi elliptique (5, 6). La réponse prend toujours la forme d'un mot, comme dans :
  - (4) *Plus je le regarde, moins je le vois. — Le soleil.*
  - (5) *Un cochon, deux groins. — La charrue.*
  - (6) *Deux rangées de chevaux blancs sur une colline rouge. — Les dents*<sup>7</sup>.
- une description faisant parler l'objet de la devinette, en lui assignant le pronom personnel de la première personne du singulier, comme dans :
  - (7) *Quand je vivais, je portais les vivants ; maintenant que je suis mort, je les porte encore ? — Arbre, canot.*
  - (8) *Plus on court après moi, moins on peut m'attraper. — L'ombre.*
  - (9) *Un dos et quatre pieds, mais je ne peux marcher. — La chaise.*

En plus d'être brève et concise, la devinette assure la même fonction centrale métalinguistique, dans les trois formes (interrogative, descriptive ou discursive). Elle est exprimée à travers la relation qui existe entre les contenus définitionnels et les référents. Les réponses-mots de la plupart des exemples en sont bel et bien la preuve, contrairement à la réponse-phrase de l'exemple 3, qui illustre une relation logique un peu plus complexe qu'on tentera d'expliquer dans ce qui suit.

### 2.3. Les marqueurs de la devinette: paradoxe? ou opposition?

Dans les travaux récents sur la devinette, on distingue deux modèles d'analyse impliquant deux classements différents.

1. Le modèle fondé sur la notion d'opposition de Georges et Dundes<sup>8</sup>, qui permet de décomposer la devinette en deux étapes : les éléments descriptifs ou

<sup>5</sup> Les exemples 2, 4, 7, 8 et 9 sont empruntés à Rolland E. *Devinettes ou énigmes populaires de la France*. F. Vieweg. Paris (1877 : 7).

<sup>6</sup> Une réflexion ethnolinguistique sur les référents (animaux, humains, religions, objets, etc.) peut être proposée.

<sup>7</sup> Les exemples 5 et 6 sont empruntés à Todorov (1978 : 223-245).

<sup>8</sup> Georges, R.A. & A. Dundes, (1963) « Toward a structural definition of the Riddle » in *Journal of American folklore*. Vol. 76, pp. 111-118, cité in Todorov (1978 : 223-245).

la partie présente, eux-mêmes composés du thème (topic) et du propos (comment) et le référent ou la partie absente. Les éléments descriptifs peuvent être en opposition ou non, ce qui donne deux grands types de devinettes : oppositionnelles ou non oppositionnelles.

Quand elles ne sont pas oppositionnelles, les devinettes peuvent être :

- a. littérales, c'est-à-dire que le thème coïncide avec le référent, qui est lui-même absent, comme dans :

(10) *Qu'est-ce qui vit dans la rivière ? – Le poisson* [Taylor, 255],

- b. métaphoriques, comme dans :

(11) *Deux rangées de chevaux blanc sur une colline rouge – Les dents* [Taylor, 505a], où le thème « chevaux blancs » ne coïncide pas avec le référent « dents ».

Les devinettes à opposition sont, quant à elles, subdivisées en plusieurs catégories selon la nature de l'opposition : antithétique, privative, causale.

2. Le modèle basé sur le concept de paradoxe de Köngas-Maranda (1969 : 14) selon lequel la devinette est construite autour de cinq composantes : le *signifiant* (le terme donné), la *prémisse constante*, la *variable cachée*, jamais explicitée, la *variable donnée* qui caractérise le signifié mais non le signifiant bien qu'elle lui soit attribuée et le *signifié*, qui constitue la réponse. Selon ce modèle d'analyse, on distingue deux espèces de devinettes :

- a. celle construite sur un *paradoxe* (c'est-à-dire l'intersection de deux éléments) :

(12) *Il donne conseil à autrui, lui-même ne sait rien – Les signaux routiers* [Haavio, p. 295].

- b. celle construite sur une *métaphore* (c'est-à-dire l'union de deux éléments) :

(13) *Un cochon, deux groins – La charrue* [Haavio, p. 227].

1° *signifiant* : un cochon ; 2° *prémisse constante* : a des groins ; 3° *variable cachée* : le cochon en a un ; 4° : *variable donnée* : celui-ci en a deux ; 5° *signifié* : la charrue.

On constate, en revanche, que la distinction entre ces deux modèles demeure fragile, le paradoxe n'étant qu'une des figures d'opposition, avec l'antithèse et l'oxymore (cf. Molinié, 1997) et qu'en définitive toute devinette comporte une affirmation, fondée ou non sur une opposition.

De ce qui précède se dégagent les éléments définitoires de ce genre discursif : il s'agit d'une unité discursive qui répond à une structure binaire constituée d'un segment A, une protase (sorte de premier hémistiche), et d'un élément B, une apodose (second hémistiche) dont l'interprétation est construite sur la base d'une

relation d'implication entre A et B, l'élément B étant posé comme équivalent à A. Le segment A porte les ingrédients susceptibles d'orienter l'interprétation vers la reconnaissance de B. Il a une fonction interrogative, sans que sa forme le soit nécessairement.

Les structures de la devinette étant très variées, on se contentera pour l'analyse proposée ci-dessous d'une des formes les plus ludiques : « *Quelle est la différence entre X et Y ?* ».

### 3. Analyse formelle de la devinette

L'analyse formelle de la devinette ludique est plus utile que son étude fonctionnelle<sup>9</sup>. Elle consiste en l'étude de l'ensemble de la devinette au niveau de l'organisation syntaxique et des relations sémantiques.

#### 3.1. Structure formelle et syntaxique

De fait, lorsqu'on travaille sur un corpus que l'on a sélectionné soi-même, l'on s'aperçoit que la forme canonique de la devinette, telle que postulée par Todorov (1976) ou C. Blanche-Benveniste (1977)<sup>10</sup> pose problème car d'autres formes de devinettes ludiques sont répandues et offrent des possibilités de création infinie. On citera le modèle suivant : « *Quelle est la différence entre X et Y ?* » et sa variante « *Quelle différence y a-t-il entre X et Y ?* ».

D'un point de vue structurel, cette forme est basée sur :

- a. un rapprochement entre deux unités différentes X et Y<sup>11</sup> ;
- b. un questionnement portant sur les différences, qu'on appellera *Question (Q)* ;
- c. une *réponse (R)*, qui peut être un mot ou une phrase.

Dans la question: *Quelle est la différence entre un avocat et une roue de charrette ?*, on réunit deux unités lexicales sémantiquement opposées : la classe des animés (humain) et celle des inanimés (objet concret).

La réponse : *On graisse l'avocat pour le faire crier et on graisse la roue de charrette pour l'empêcher de crier*, met en évidence une propriété partagée par les deux éléments X et Y : bénéficiaires de l'action de « graisser » qui peut s'appliquer à la roue de la charrette (Sens 1) comme à l'avocat (Sens 2). L'opposition se situe au niveau de la relation de cause à effet (graisser → crier / graisser → ~crier) impliquée par l'emploi

<sup>9</sup> Une analyse de la dimension fonctionnelle de la devinette permettrait de distinguer différentes catégories de devinettes (cf. à ce propos l'étude de Köngäs-Maranda, 1969 : 11). Or, qu'elles soient émotionnelles, informatives, savantes ou ludiques, les devinettes obéissent toutes à une même règle de construction, celle de l'opposition entre le dire explicite et le dire implicite.

<sup>10</sup> Selon C. Blanche-Benveniste (1977 : 80), la devinette repose essentiellement sur « un rapport de « proportionnalité » et permet d'imposer à l'autre une structure de signification en posant qu'il y a une inconnue proportionnelle à un terme connu, sur le modèle de : « Quel est le x tel que A est à B ce que C est à x ? ». Elle prétend structurer l'inconnu à partir du connu ».

Le modèle canonique de Todorov évoqué ci-dessus est le suivant : « Quel est le nom de cette chose (de cet être) qui... ? ».

<sup>11</sup> Le corpus compte quelques rares exemples de devinettes à trois unités différentes : X, Y et Z, comme l'exemple (15).

polysémique du verbe : *graisser 1* : appliquer de la graisse ou un corps gras sur quelque chose ; *graisser 2* : donner de l'argent à quelqu'un pour en être bien traité.

La relation d'implication peut être représentée de la sorte :

(X [graisser → ~ crier] ≠ Y [graisser → crier])

Cette implication est linguistique puisqu'elle est exprimée grâce à l'opposition entre le factitif : *faire crier* et le non permissif *empêcher de crier* de la réponse. Structurellement, la réponse peut être dichotomique, comme dans ce dernier cas de figure, où l'opposition est explicitée grâce au parallélisme. Dans d'autres cas, la réponse sert à mettre en évidence un seul élément de la paire oppositionnelle, le deuxième étant inféré, et est par conséquent constitué d'un seul élément de réponse comme dans l'exemple :

(14) *Quelle est la différence entre un train et un politicien ? — Le train quand il déraille, il s'arrête*<sup>12</sup>.

D'un point de vue syntaxique, la devinette ludique est construite sur une interrogation partielle introduite au moyen du mot interrogatif « quel ». La question est formulée d'une manière identique. L'unique spécificité constatée concerne la détermination à l'intérieur des syntagmes nominaux *X* et *Y*. En effet, selon la nature sémantique des éléments *X* et *Y*, la détermination peut être définie comme dans : *Quelle est la différence entre le train et le café ?*, ou indéfinie comme dans : *Quelle est la différence entre un horloger et une girouette ?*

Si cette variation au niveau de la détermination n'a aucun impact sur la syntaxe de la devinette, elle implique quelques particularités au niveau sémantique qu'on développera dans ce qui suit.

### 3.2. Des indices sémantiques

D'un point de vue sémantique, la devinette ludique présente une structure complexe dans laquelle se croisent plusieurs indices :

#### 3.2.1. Indétermination et non-dit

L'alternance entre syntagmes nominaux définis et indéfinis permet de mettre en évidence une particularité sémantique liée à la pluralité : le non-dit. En effet, selon R. Martin (1996 : 132), un nom indéterminé peut être interprété à la fois par rapport à son unicité ou sa pluralité<sup>13</sup>. Dans la question : *Quelle est la différence entre un chewing-gum et un avion ?*, il peut s'agir d'extraire un élément parmi l'ensemble ou de considérer tous les éléments de l'ensemble des objets (*chewing-gum/avion*). Cette double interprétation relève donc du non-dit. Ce qui ne serait pas le cas si on remplaçait l'indéfini par un défini : *Quelle est la différence entre le chewing-gum et l'avion ?* qui ne laisse aucune place au non-dit, puisqu'on suppose une relation entre deux éléments génériques.

Selon le choix du déterminant, le locuteur oriente l'interlocuteur vers une interprétation plus ou moins plausible et donc considérée comme vraie, même si elle est inattendue.

<sup>12</sup> Les exemples (14) à (26) sont extraits du recueil d'E Cerutti, (1999) *Quelle est la différence... ?*. Albin Michel.

<sup>13</sup> R. Martin (1996 : 132) considère que l'indétermination d'un objet « liée à une pluralité de situations (...) est compatible avec son unicité et sa pluralité ». Il donne l'exemple suivant : *Chaque année, nous louons en été un chalet dans les Vosges*. Dans ce cas, il peut s'agir du même chalet, loué tous les ans, ou d'un chalet différent.

### 3.2.2. Comparaison et métaphore

La question Q repose essentiellement sur une relation de comparaison. Pour dégager la différence entre les éléments *X* et *Y*, on a besoin d'extraire de la liste des points communs sous-entendus une ou plusieurs propriétés distinctives. Cette opération de comparaison est implicite. Elle pourrait être exprimée dans le cadre de l'énoncé initial de la manière suivante : « Quelle(s) différence(s) se dégage(nt) de la comparaison entre *X* et *Y* ? ». La réponse est nécessairement multiple. Elle peut être envisagée sur un continuum représenté de la sorte :

Pluralité (15)	Unicité (16)	Similitude (17)
(15)		<i>Quelle est la différence entre un homme, une cravate et une ceinture ? – Une cravate, ça sert le cou ; Une ceinture, ça sert la taille ; Un homme, ça sert à rien.</i>
(16)		<i>Quelle est la différence entre un fou et un psychiatre ? – Le diplôme.</i>
(17)		<i>Quelle est la différence entre un huissier et un escroc ? – Aucune. Pourquoi ?</i>

La pluralité des éléments comparés dans le premier exemple, *homme*, *cravate*, *ceinture*, appelle celle de la réponse tripartite. À chaque élément on attribue une particularité, grâce à l'homophonie du verbe conjugué « sert »<sup>14</sup>, fléchi à partir du verbe « serrer » pour les deux premiers éléments (*cravate*, *ceinture*), et à partir de l'infinitif « servir » pour le troisième (*homme*)<sup>15</sup>.

En revanche, l'unicité de la réponse du deuxième exemple n'est qu'apparente.

L'opposition peut être explicitée :

Le psychiatre => avoir un diplôme ≠ le fou => ne pas avoir de diplôme

Mais l'ellipse permet de sous-entendre une autre interprétation :

Le psychiatre => ne pas avoir de diplôme ≠ le fou => avoir un diplôme

Ce qui distingue ces deux interprétations, c'est l'appartenance à un univers de croyance déterminé. Si cet univers de croyance est partagé par les deux locuteurs, la réponse fournie est donc plausible et vraie même si elle est inattendue. Inversement, une des deux interprétations peut être considérée comme fautive à partir du moment où elle n'est pas vérifiable dans l'univers de croyance de l'un des protagonistes.

C'est le cas dans le troisième exemple où la réponse négative catégorique « aucune » transforme la relation de comparaison en relation d'équivalence : huissier = escroc. Le non-dit porte sur la liste non finie des points communs qui corroborent ce rapport d'équivalence, même si une interprétation sur la base du stéréotype<sup>16</sup> est sous-entendue dans ce cas.

<sup>14</sup> Une deuxième interprétation de cet exemple est possible grâce à la polysémie du verbe « servir » (cf. *TLFi*), qui s'applique à la cravate et à la ceinture dans sa première acception de « mettre en valeur, faire ressortir » et à l'homme dans la deuxième de « être utile ».

<sup>15</sup> On reviendra plus tard sur le jeu de mots qui caractérise cet exemple.

<sup>16</sup> Le stéréotype lexical fixe les représentations collectives stables et communément partagées dans la langue. Il permet de partager une croyance collective basée sur la norme en donnant une conscience d'appartenance à un



Par ailleurs, grâce à ce continuum, on passe de la comparaison à la métaphore, la similitude étant commune aux deux opérations. Les relations d'implication<sup>17</sup> qui lient  $Q$  à  $R$  dans chacun de ces exemples est différente. Elle est catégorielle dans l'exemple (17), parce qu'elle marque « l'appartenance du type à un type qui l'inclut » (Martin, 2016 : 30) et peut être paraphrasée par : un huissier est un escroc [S1 = S2]. Dans l'exemple (18), en revanche, elle est partitive puisqu'elle « se fonde sur la relation du tout à la partie » (*idem*) et se base sur la polysémie du nom « bouton » : 1. Petite saillie arrondie habituellement de couleur rougeâtre apparaissant à la surface de la peau ; 2. Organe de commande d'un circuit électrique :

- (18) *Quelle est la différence entre une cabine de pilotage et un adolescent ? – Il y a autant de boutons dans la première que sur le visage du second.*

Elle peut être présentée de la manière suivante :

une cabine de pilotage	=> avoir des boutons
un adolescent	=> avoir des boutons

### 3.2.3. Flou, paradoxe et incongruité

On sait que la relation qui lie  $Q$  à  $R$  doit être basée sur une association congruente dans la mesure où la réponse permet de vérifier la valeur de vérité de la question. C'est le cas quand la question est sémantiquement congrue, comme dans le rapprochement entre huissier/escroc, même s'il est rattaché à un stéréotype. Or, il s'agit là d'une exception, puisque l'analyse des devinettes du corpus fait ressortir une constante : la question est soit floue, soit sémantiquement incongrue.

Elle est floue comme dans : *Quelle est la différence entre Mitterrand et Giscard d'Estaing ?* Le rapprochement entre ces deux éléments  $X$  et  $Y$ , en même temps qu'il implique la fonction présidentielle occupée en tant que point commun, installe une incertitude quant à la portée de la question. La recherche des points de différence est automatiquement brouillée par ce point commun. La réponse fournie : *pour son enterrement, Giscard n'a pas eu droit à une messe à Notre-Dame*, est inattendue, mais elle permet de vérifier la valeur de vérité de la question.

Néanmoins, le contenu de l'interrogation est le plus souvent incongru.  $Q$  permet en effet de confronter deux éléments, la plupart du temps sémantiquement distincts, comme *cabine de pilotage/adolescent*<sup>18</sup>, *train/café*<sup>19</sup>, *grammaire/divorce*<sup>20</sup>, *oiseaux/politiciens*<sup>21</sup>, etc. Cette rupture dans l'association congruente oriente la recherche du côté des points de différence. L'incongruité sémantique de  $Q$  appelle celle de  $R$ . Toutefois,  $R$  ne peut être complètement incongrue, auquel cas elle ne pourra pas être

groupe (cf. les travaux de C. Schapira [1999]). Ainsi, le rapprochement entre un huissier et un escroc dans l'exemple (17) fait partie des représentations partagées, même si elles ne sont pas toujours vérifiées.

<sup>17</sup> Cf. R. Martin (2016 : 30-31) qui distingue cinq types d'opérations d'implication : catégorielle, analogique, partitive, définitoire et conceptuelle.

<sup>18</sup> Cf. exemple (18).

<sup>19</sup> *Quelle est la différence entre le train et le café ? – Le train, on le prend quand il passe et le café, quand il est passé.*

<sup>20</sup> *Quelle est la différence entre un divorce et la grammaire ? – En grammaire, c'est le masculin qui l'emporte.*

<sup>21</sup> *Quelle est la différence entre les oiseaux et les politiciens ? – De temps en temps, les oiseaux s'arrêtent de voler.*

vraie. Son incongruité demeure relative aux univers de croyance des deux interlocuteurs. L'interrogation suivante : *Quelle est la différence entre la lune et la belle-mère ?* est loin d'être prévisible pour l'interlocuteur. Elle fait donc partie de l'univers de croyance du locuteur, dans le sens où elle appartient à l'ensemble des inférences, connaissances et faits acquis et mémorisés par ce dernier (cf. Martin, 1992). La réponse fournie (*– La lune c'est un astre, la belle-mère c'est un désastre*) consiste en une extraction à partir des possibilités, soit sous-entendues par le locuteur et partagées par son interlocuteur, soit simplement appartenant à l'univers de croyance de l'interlocuteur et dans ce dernier cas, elles peuvent être niées par le locuteur. Au-delà du jeu phonique et morphologique qu'on relève entre la paire paronymique *astre/désastre*, il s'agit là d'une réponse plausible, parce que ses composantes sont quasiment vérifiables : en langue, puisque la lune est un « astre lumineux qui éclaire la terre pendant la nuit » (*TLFi*) et en discours, puisque la phrase : *la belle-mère est un désastre* pourrait reprendre le stéréotype attribué à la belle-mère. Le fait qu'elle soit inattendue ou non dépendra de la nature de la relation entre les univers de croyance des deux interlocuteurs. Plus  $U_{inter}$  est proche de  $U_{loc}$ , plus la réponse est prévisible et vice-versa. La devinette ludique est donc ancrée dans le réel.

#### 4. Vers une typologie des devinettes

Une fois les devinettes ludiques définies et situées par rapport aux phénomènes d'opposition, d'implication et d'implicite<sup>22</sup>, on peut tenter de les classer. On ne se limitera pas aux facteurs d'inscription de la réponse *R* dans l'univers de croyance de l'interlocuteur, qui peuvent être de nature linguistique ou pragmatique. Notre typologie focalisera sur le croisement de ces paramètres sémantiques à partir du critère de l'implication, élément définitoire de la devinette ludique, qu'il soit présent au niveau de la question ou de la réponse. En effet, les devinettes ludiques peuvent être subdivisées en plusieurs catégories selon la nature de la relation implicative qui lie *Q* et *R*. Trois cas de figure ont été relevés.

##### 4.1. Les devinettes à implication contredite

La relation implicative de la devinette peut être construite sur une opposition de contradiction linguistique ou pragmatique, l'opposition de contradiction étant la relation entre deux termes où l'un est la négation de l'autre.

Dans le premier cas de figure, ce sont les jeux de mots qui sont souvent à l'origine de l'aspect inattendu de la devinette à implication contredite. Employé comme un paradoxe, le jeu de mots est soit morphologique et lexical comme dans :

- (19) *Quelle est la différence entre un chewing-gum et un avion ? – Le chewing-gum colle, l'avion décolle ;*

ou sémantique comme dans :

- (20) *Quelle est la différence entre un cheval et un oignon ? – Le cheval tire, l'oignon pousse.*

<sup>22</sup> Pour la définition de l'implicite, nous référons à l'article de R. Martin (1996 : 129) dans lequel il considère que le non-dit est une forme d'implicite « dans ce sens où l'on est en dehors de ce qui est dit » (1996 : 131).

On relèvera les paires lexicales antinomiques : *coller / décoller ; tirer / pousser*.

Le jeu pragmatique, quant à lui, repose sur une inférence situationnelle comme dans l'exemple suivant :

- (21) *Quelle est la différence entre un routier français et un routier anglais ? – Ils n'ont pas le même bras bronzé,*

où la réponse fournie dépend de la connaissance du monde : au Royaume Uni, on conduit à gauche.

#### 4.2. Les devinettes à implication inversée

Il s'agit dans ce cas d'une relation entre deux termes qui font partie d'un même genre et qui diffèrent le plus entre eux au niveau des degrés (maximum ou minimum). Les devinettes à implication inversée sont construites sur des stéréotypes qui contribuent à l'inscription de la réponse inattendue dans les univers de croyance des interlocuteurs. C'est le cas des propositions sous-entendues (22') « le politicien ne s'arrête pas quand il déraile » et (23') « un agent de la Poste ne travaille jamais » qui véhiculent respectivement les idées reçues à propos de l'homme politique et du fonctionnaire dans les exemples :

- (22) *Quelle est la différence entre un train et un politicien ? – Le train, quand il déraile, il s'arrête,*  
 (23) *Quelle est la différence entre un agent de la Poste et un chômeur ? – Le chômeur a déjà travaillé.*

#### 4.3. Les devinettes à implication déviée

Il arrive que la relation implicative entre *Q* et *R* soit inattendue. Elle résulte par exemple d'un jeu sémantique, par exemple le jeu sur l'homonymie du verbe « voler » dans l'exemple suivant :

- (24) *Quelle est la différence entre les oiseaux et les politiciens ? – De temps en temps, les oiseaux s'arrêtent de voler.*

ou d'un jeu comme la contrepèterie suivante :

- (25) *Quelle est la différence entre un horloger et une girouette ? – L'horloger vend des montres et la girouette montre le vent.*

Cette déviation peut être marquée par un jeu pragmatique comme dans :

- (26) *Quelle est la différence entre la SNCF et un paquet de lessive ? – Un paquet de lessive contient au moins trois agents actifs.*

où l'interprétation se fonde sur des connaissances situationnelles.

## 5. Conclusion

Si la typologie des devinettes ludiques organisée par des opérations implicatives (contredite, inversée, déviée) rend compte d'une diversité incontestable caractérisant ce type de discours, elle n'est toutefois pas sans présenter de difficultés quand elle est confrontée à un autre phénomène présent dans ce genre discursif : le moule. En effet, on a relevé à partir de notre corpus des exemples présentant une certaine régularité dans l'agencement des éléments constitutifs de la devinette :

$Q(X, Y) - R$ . Ce moule est défini par des invariants. Cette invariance peut caractériser n'importe quel composant de la devinette. Trois schèmes ont été révélés<sup>23</sup> :

1.  $Q(X : \text{invariant} / Y : \text{variant}) - R(\text{invariant})$  :

(27) *Quelle est la différence entre un train et un communiste<sup>24</sup> ? – Le train, quand il déraille, il s'arrête.*

2.  $Q(X : \text{variant} / Y : \text{invariant}) - R(\text{invariant})$  :

(28) *Quelle est la différence entre un agent de la Poste<sup>25</sup> et un chômeur ? – Le chômeur a déjà travaillé.*

(29) *Quelle est la différence entre la SNCF<sup>26</sup> et un paquet de lessive ? – Un paquet de lessive contient au moins trois agents actifs.*

(30) *Quelle est la différence entre un banquier<sup>27</sup> et du pâté pour chiens ? – Dans le pâté, il y a du cœur et de la cervelle.*

3.  $Q(X : \text{invariant} / Y : \text{invariant}) - R(\text{variant})$

(31) *Quelle est la différence entre un fou et un psychiatre ? – Le diplômé<sup>28</sup>.*

Se dégagent de cette analyse deux constats : (i) la modélisation à partir des classes sémantiques attribuées aux éléments  $X$  et  $Y$ <sup>29</sup> permet de générer automatiquement des devinettes ludiques ; (ii) la productivité de ce genre discursif mérite d'être étudiée de plus près et à partir d'un plus grand corpus.

<sup>23</sup> Toutes les variations relevées dans ces exemples, extraits de sites web dédiés aux devinettes, nous servent uniquement à appuyer l'idée de moule que nous avons tenté de présenter dans cette dernière partie. La présence d'exemples citant des institutions sujettes à discussion aujourd'hui est un pur hasard.

<sup>24</sup> L'élément  $Y$  « communiste » a été remplacé respectivement dans trois exemples différents par : « socialiste », « politicien », « psychiatre ».

<sup>25</sup> L'élément  $X$  « agent de la poste » a été remplacé par « agent de la SNCF ».

<sup>26</sup> L'élément  $X$  « la SNCF » a été remplacé respectivement dans trois exemples différents par : « EDF », « le commissariat », « la RATP ».

<sup>27</sup> L'élément  $X$  « banquier » a été remplacé respectivement dans trois exemples différents par : « agent immobilier », « avocat », « commercial ».

<sup>28</sup> Dans un autre exemple,  $R$  était : – *L'un prend sa folie au sérieux, l'autre pas !*

<sup>29</sup> <institution> [SNCF, EDF, RATP] ; <noms de métiers> [banquier, agent immobilier, avocat, commercial] ; <humain> [communiste, socialiste, politicien] ; <artefact : nourriture> [pâté pour chiens] ; <artefact : produits nettoyeurs> [paquet de lessive] ; etc.

## Références bibliographiques

- Adam, J.-M., (2002) « Le style dans la langue et dans les textes » in *Langue française*. N°135, La stylistique entre rhétorique et linguistique. Paris, Larousse, pp. 71-94.
- Blanche-Benveniste, C., (1977) « Énigme et Devinette. Discussion » in *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*. N°7, Facétie et littérature facétieuse à l'époque de la Renaissance, pp. 79-91.
- Cerutti, E., (1999) *Quelle est la différence... ?* [En ligne]. Paris, Albin Michel. Disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k48094086/f1.item.texteImage.zoom> [Dernier accès le 3 janvier 2019].
- Köngäs-Maranda, E.-K., (1969) « Structure des énigmes » in *L'Homme*. Tome 9, n°3. pp. 5-48.
- Martin, R., (1976) *Inférence, antonymie et paraphrase*. Paris, Klincksieck.
- Martin, R., (1983) *Pour une logique du sens*. PUF, Paris.
- Martin, R., (1996) « Sur l'implicite dans le langage ordinaire : la notion de non-dit » in *Le français moderne*. Vol. LXIV, n°2, pp. 129-135.
- Martin, R., (2016) *Linguistique de l'universel*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
- Massicotte, E.-Z., (1920) « Formulettes, Rimettes et Devinettes du Canada » in *The Journal of American Folklore* [En ligne]. Vol. 33, n°130, pp. 299-320. Disponible sur : <https://www.jstor.org/stable/535195> [Dernier accès le 1 juin 2019].
- Molinié, G., (1997) *La stylistique*. Paris, PUF.
- Moncelet, C., (2006) *Les mots du comique et de l'humour*. Paris, Belin.
- Morel, M.-A., (1996) *La concession en français*, « Français l'essentiel ». Paris, Ophrys.
- Rolland, E., (1877) *Devinettes ou énigmes populaires de la France* [En ligne]. Paris, F. Vieweg. Disponible sur : [http://www.berose.fr/IMG/pdf/Devinettes\\_ou\\_e\\_nigmes\\_pop\\_de\\_la\\_France.pdf](http://www.berose.fr/IMG/pdf/Devinettes_ou_e_nigmes_pop_de_la_France.pdf) [Dernier accès le 1 juin 2019].
- Salazar Orvig, A., (1994) « Construction du sens et définitions par devinette » in *Repères, recherches en didactique du français langue maternelle* [En ligne]. N°9, pp. 75-91. Disponible sur : [https://www.persee.fr/doc/reper\\_1157-1330\\_1994\\_num\\_9\\_1\\_2112](https://www.persee.fr/doc/reper_1157-1330_1994_num_9_1_2112) [Dernier accès le 1 juin 2019].
- Schapira, C., (1999) *Les stéréotypes en français*. Paris, Ophrys.
- Soutet, O., (1992) *La Concession dans la phrase complexe en français des origines au XVI<sup>e</sup> siècle*. Genève, Droz (Publications romanes et françaises).
- Todorov, T., (1973) « Le Discours de la magie » in *L'Homme*. Tome 13, n°4. pp. 38-65.
- Todorov, T., (1978) *Les genres du discours*. Paris, Seuil.